



**Formacode : 32663 - Code Rome : M1203**



## LES BASES DE LA COMPTABILITE

### PUBLIC VISÉ

Tout public  
Plan de formation / CIF  
Contrat de sécurisation professionnelle  
Compte Personnel Formation

### NIVEAU

Niveau de sortie : niveau V (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

### NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation : attestation des acquis de formation

### DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.  
Durée en centre : 35 heures  
Durée hebdomadaire moyenne : 7h / semaine

### DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.

### LIEUX DE FORMATION

GMTE94  
Lycée SAINT EXUPERY  
2 RUE HENRI MATISSE  
94000 Créteil  
Tél : 01 49 80 92 30

### CONTACT

Sandrine Tigori

### OBJECTIFS

Connaître les principes de base et l'organisation générale de la comptabilité.

### CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

Formation conçue pour acquérir les bases de la comptabilité avant d'aborder des modules spécialisés en gestion comptable ou en traitement de la paie.

### PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.  
Maîtrise des bases en mathématiques.  
Maîtrise du logiciel EXCEL.  
Niveau d'entrée : niveau V (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

### MODALITES DE RECRUTEMENT

Tests et entretien individuel.  
Inscription tout au long de l'année au Lycée St Exupéry de Créteil

### MODALITES PEDAGOGIQUES

la formation alterne apports théoriques, exercices pratiques et activités sur nos sites en ligne. Durée et contenu individualisés.

### CONTENUS

- ▶ Le rôle de la comptabilité et ses métiers
- ▶ Les principes comptables
- ▶ L'organisation de la comptabilité générale
- ▶ Le plan comptable général en France
- ▶ Les documents comptables (saisie, synthèse, bilan...)
- ▶ Les flux
- ▶ La comptabilité à partie double
- ▶ Les catégories de comptes
- ▶ La pratique de la tenue des comptes
- ▶ La balance des comptes
- ▶ L'organisation comptable
- ▶ L'obtention du compte de résultat et du bilan
- ▶ La classification des comptes du bilan
- ▶ La classification des comptes de gestion : charges et produits
- ▶ La facturation des achats et des ventes
- ▶ Les événements postérieurs à la facturation
- ▶ La taxe sur la valeur ajoutée
- ▶ La trésorerie